

# RACINES

PUBLICATION DE L'ASSOCIATION DES FRANÇAIS D'ORIGINE ALGÉRIENNE N°4



Mars-Avril 86. 15 F

16 MARS 86?

## Le point de la rédaction

Le grand silence médiatique, c'est ce qui frappe à l'orée des élections. Aucune voix, aucun leader ne se dégage de notre communauté. Pourtant, il n'en manque pas qui se veraient dans le rôle ; peut-être y en a-t-il trop qui n'ont que cela comme objectif. Au sein des partis, c'est le désert ; cela était prévu pour les législatives. Mais pour les régionales on espérait des promotions plus éclatantes. Or, les quelques éligibles encore en lice font figure de pot de fleurs et ont du mal à affirmer leur spécificité.

Les candidats autonomes s'enlisent dans des querelles de personnes, de programmes et surtout, sont confrontés à des problèmes d'intendance, de logistique qui les placent loin derrière les listes les plus marginales. L'exemple de M. Lallaoui dans l'Oise est significatif. Au départ, un enthousiasme, une volonté d'être présent dans la bataille électorale, un programme qui se résume à : « solidarité avec nos parents, nous appartenons tous à la même communauté », et bien sûr, des initiatives tous azimuts dont un début de participation à la 3<sup>e</sup> Marche et son abandon au profit de SOS Racisme.

Pourquoi pas ! Mais voilà, les semaines s'écoulent et les seules apparitions

publiques se font exclusivement non pas au sein de la communauté — même pas — mais à l'intérieur du microcosme « beur », en circuit fermé. Le résultat est l'étalage de lamentables procès à tiroirs où, sous prétexte d'attitudes fermes et dures (de sinistre mémoire), on débouche sur l'inefficacité, l'absence, la perte de crédibilité.

Nous continuons à faire la douloureuse expérience d'une lente maturation, dans un contexte où nous devrions depuis longtemps être adultes et responsables. Notre association, l'A.F.O.A., après bien des démarches, des pourparlers, des collectes de fonds, a finalement renoncé à présenter une liste autonome pour les législatives à Paris.

Pourtant nous n'avons pas ménagé nos efforts, aussi bien au sein de notre communauté qu'en direction des autres associations de français d'origine étrangère, et des associations anti-racistes. Mais il est apparu que la logique de partis a été la plus forte et chacun choisi de se rassembler autour d'un « vote utile ».

Cela montre bien, pour ce qui est des élections nationales, que la situation française interdit toute démarche spécifique. Nous devons en tirer des leçons et pas seulement participer

aux élections, mais investir les partis, tous les partis, selon notre sensibilité, défendre, et promouvoir notre identité.

Et c'est encore insuffisant si, sur le plan économique, nous restons des assistés, des laissés-pour-compte. De plus en plus, on reconnaît que certains d'entre nous réussissent, s'en sortent... mais ils restent exemplaires.

Nous devons tout faire pour que ce soit un processus général. Cela paraît inaccessible à certains et d'autres sont carrément dans les nuages, croyant naïvement qu'ils sont dans l'antichambre du pouvoir. Je crois qu'il faut être réaliste et se placer entre ces deux extrêmes, être conscient que les divisions qui continuent de ravager notre communauté deviennent criminelles.

Nous devons nous engager résolument dans un processus d'unification, avec humilité. A ce titre, l'évolution des musulmans en France est encourageante. Ce que nous faisons sur le plan religieux, nous devons le réaliser sur le plan associatif. Il est urgent de nous donner les moyens d'avancer, peut-être pas même d'un pas, mais en tout cas de manière coordonnée.

Boudjemaa Dahmane

### Directeur de publication

Dahmane Ali

### Responsable de fabrication

Boughida Kamel

### Rédacteur en chef

Dahmane Boudjemaa

### Comité de rédaction

Groud Françoise, Touabi H., Schall Francis, Ayad Hashemi, Hocini Karim, Megherbi Fatma, Harrag Fatima, Soudi Abdelkrim, Chami Louisa, Salhi Yasmina.

### Correspondance province

Leroul (Marseille), Chenouf (Toulon), Corsi (Lyon), Abib (Drèux).

### Conception maquette

Chantarel Agnès.

### Photocomposition

Incidences

### Imprimerie

La Cootypographie, (1) 47.93.02.55.

N° de commission paritaire : AS 67015

ISSN : 07 66 19 59



<b>Editorial :</b>	<b>« La communauté algérienne de nationalité française. » par S. Khorsi.</b>
	<b>Le point de la rédaction par B. Dahmane.</b>
	<b>Dossier élections : « Recentrer le débat sur l'identité nationale » par A. Perotti.</b>
<b>Islam :</b>	<b>« Qui a peur de l'Islam de France » par H. Ayad</b>
<b>Société :</b>	<b>« Vous avez dit colloque » par F. Groud.</b>
	<b>« Humeur » par F. Megherbi</b>
<b>Justice :</b>	<b>« Procès des racistes du Vintimille » par H. Touabi</b>
<b>Culture :</b>	<b>Cinéma par F. Schall</b>
	<b>Notices bibliographiques.</b>
	<b>Informations brèves.</b>
	<b>Vie de l'A.F.O.A. : Communiqué de l'A.F.O.A. Courrier.</b>
<b>Projet</b>	<b>« Algorithme- Racines »</b>

# Editorial

## **La communauté algérienne de nationalité française**

**Les médias et la rumeur publique ont propagé des idées et des affirmations erronées relatives à la communauté algérienne de nationalité française vivant en France. C'est ainsi que cette communauté est souvent assimilée, tant en France qu'en Algérie à cette fraction de la population qu'on appelle communément « Harkis ». Une telle affirmation est notoirement inexacte.**

**En 1962, le nombre de « Harkis » rapatriés en France par l'armée française était évalué à 12 000 personnes. Ce qui représente en terme de famille une population globale de 70 000 à 80 000 individus. Compte-tenu de sa démographie comparable à celle de l'Algérie, on peut estimer que cette population a doublé en deux décades, ce qui porte de chiffre actuel à 140 000 ou 160 000 personnes. On est donc loin du chiffre de 500 000 Harkis avancé ici et là par les médias et l'administration. Encore faut-il préciser qu'il est paradoxal de donner aux femmes et aux enfants le nom de Harkis, réservé spécifiquement aux supplétifs de l'armée française à titre strictement personnel. Est-ce qu'en France on taxe d'anciens combattants les enfants d'un ancien combattant ou de mercenaires les enfants d'un ancien mercenaire ? Il n'en est rien.**

**Enfin, il y a lieu de signaler, quoiqu'on ait dit, quoiqu'on ait écrit, que 7 000 anciens Harkis et leurs familles sont restés en Algérie et vivent normalement au sein de la population.**

**La communauté algérienne de nationalité française est évaluée selon les statistiques à 1 500 000 personnes. Ce qui démontre clairement que les Harkis et leurs familles ne représentent qu'une infime minorité.**

**L'installation de certaines familles algériennes en France remonte à la fin de la Grande Guerre 1914-1918. Il s'agit surtout d'anciens combattants qui ont obtenu un emploi réservé dans l'administration française. Il en est d'ailleurs de même après la guerre 1939-1945.**

**Mais les départs importants vers la France eurent lieu pendant la guerre d'Algérie et après l'indépendance.**

**Lors de la bataille d'Alger, fuyant la répression aveugle et les arrestations arbitraires, plusieurs centaines de fonctionnaires et d'intellectuels algériens se sont réfugiés avec leurs familles en France.**

**En 1962, des familles entières se sont réfugiées en France pour échapper aux tueries de l'O.A.S.. Les premiers mois de l'indépendance ont été difficiles pour l'ensemble de la population algérienne. Cette période douloureuse coïncide avec les grands départs d'algériens vers la France. Outre les Harkis rapatriés hâtivement par l'armée française vers la France, des algériens de toute condition ont cru devoir quitter le territoire national, fuyant le climat d'insécurité qui s'y était instauré. Parmi eux se trouvaient des avocats, des pharmaciens, des médecins, des enseignants, mais aussi des employés des PTT, des chemins de fer, des transports urbains, des assurances et banques, partis dans le simple souci de sauvegarder leur emploi qu'ils croyaient menacé.**

**Contrairement à ce qu'on peut penser, ces départs vers la France se sont poursuivis à un rythme très ralenti jusqu'en 1978. Mais à cette population d'origine algérienne venue s'installer en France à différentes époques, il convient d'ajouter les enfants d'immigrés algériens de la deuxième génération, dont le nombre peut être évalué à 500 000 personnes et à qui la loi de juillet 1973 a accordé d'office la nationalité française.**

**Il convient de préciser que la citoyenneté française exercée par la communauté algérienne résidant en France ne résulte ni d'une naturalisation, ni d'une option, mais d'une reconnaissance de la nationalité française détenue antérieurement en vertu du statut de l'Algérie de 1947.**

**Cette ordonnance de 1962 relative à la reconnaissance de la nationalité française aux seuls algériens résidant en France, d'abord appliqué aux Harkis est devenue par la suite obligatoire pour les fonctionnaires ou assimilés, en vue de leur maintien dans la fonction publique française.**

**Cette ordonnance devenue caduque en mars 1967 a été reconduite jusqu'au 31 décembre 1968, en raison de l'importance des dossiers en instance. Depuis lors, une autre procédure est employée en faveur des Algériens nés en Algérie avant 1962 ; il s'agit de la réintégration dans la nationalité française. Cette procédure est encore utilisée de nos jours par certains algériens comme l'atteste le journal officiel de la République Française.**

**La communauté algérienne de nationalité française représente aujourd'hui la minorité ethnique la plus importante en France. Elle atteindra le chiffre de 3 millions d'individus en l'an deux mille. A ce titre, elle entend assumer un double rôle :**

**— vis-à-vis de la France, elle entend assumer sa citoyenneté administrative dans le respect de son identité culturelle et ses droits légitimes au sein de la population française ;**

**— vis-à-vis de l'Algérie, elle entend renforcer les liens affectifs qui l'unissent à elle, en conciliant sa culture arabo-islamique avec la culture et la civilisation occidentale. Elle entend également, dans le cadre de ses affinités profondes avec son pays d'origine, apporter sa solidarité et son soutien à l'immigration algérienne en France.**

**Le racisme qui a déferlé sur la France et les campagnes de haine et de xénophobie orchestrées contre les immigrés maghrébins n'ont pas épargné la communauté algérienne de nationalité française qui a payé un lourd tribut à ces tueries aveugles perpétrées çà et là dans les villes françaises. Cette situation a contribué pour une large part au renforcement des liens affectifs au sein de la communauté algérienne, qu'elle soit de nationalité française ou immigrée. Elle a pris aussi conscience de son identité culturelle et des liens qui l'unissent au pays d'origine.**

**Contrairement à l'aspect misérabiliste et désobligeant que véhiculent les médias et certains hommes politiques, la communauté algérienne de France représente, pour une part importante, une population dynamique et d'un niveau élevé qui ne cesse de marquer l'environnement français d'une empreinte indélébile. Si l'on parle plus volontiers des « Harkis » qui ne représentent qu'une infime minorité au sein de notre communauté, on oublie toute une partie de la population composée de hauts fonctionnaires, de magistrats, d'intellectuels, d'enseignants, d'écrivains, de chercheurs, de médecins, de pharmaciens, d'avocats, d'artistes, d'industriels, de chefs d'entreprises, de commerçants, d'étudiants.**

**Comme toutes les autres minorités vivant en France qui se réclament de leur pays d'origine, les algériens de nationalité française entendent renforcer les liens et leur solidarité avec l'Algérie, patrie de leurs parents et leurs ancêtres.**

**Pour ce faire, il est souhaitable que les autorités algériennes qui ont déjà fait une ouverture vers notre communauté prennent des mesures humaines, généreuses et réalistes, destinées à renforcer l'espoir qui vibre dans le cœur de chacun de nous.**

**Sadok Khorsi**

# JOURNÉE PAISIBLE A DREUX

DANS UN BISTRO, À DREUX AU MOMENT DU SECOND TOUR DES MUNICIPALES

LES JOURS DE VOTE Y'A QUE NOUS AUTRES AU BISTRO !!

ON TE LOGE ON TE NOURRI ET TU VOUDRAIS AUSSI QU'ON TE LAISSE VOTER !?

QU'EST-CE QUE TU VEUX LE VOTE POUR LES IMMIGRÉS, C'EST PAS POUR DEMAIN !



ÇA FAIT 25 ANS, JE SUIS À LA FRANCE, MOI... ET JE PEUX PAS VOTER... ET JE SAURAI JAMAIS POUR QUI ILS VOTENT LES IMMIGRÉS !!



T'ÉNERVES PAS SAÏD, ON VA LE SAVOIR POUR QUI ILS VOTENT... ON VA LE FAIRE CE VOTE.



ON SORT TOUS, ET ON FAIT VOTER TOUS LES IMMIGRÉS QU'ON RENCONTRE !

ON SE RETROUVE ICI CE SOIR D'ACCORD ?



OU ON VA LES TROUVER LES IMMIGRÉS ?

REGARDE ! EN VOILA UN QUI ARRIVE.



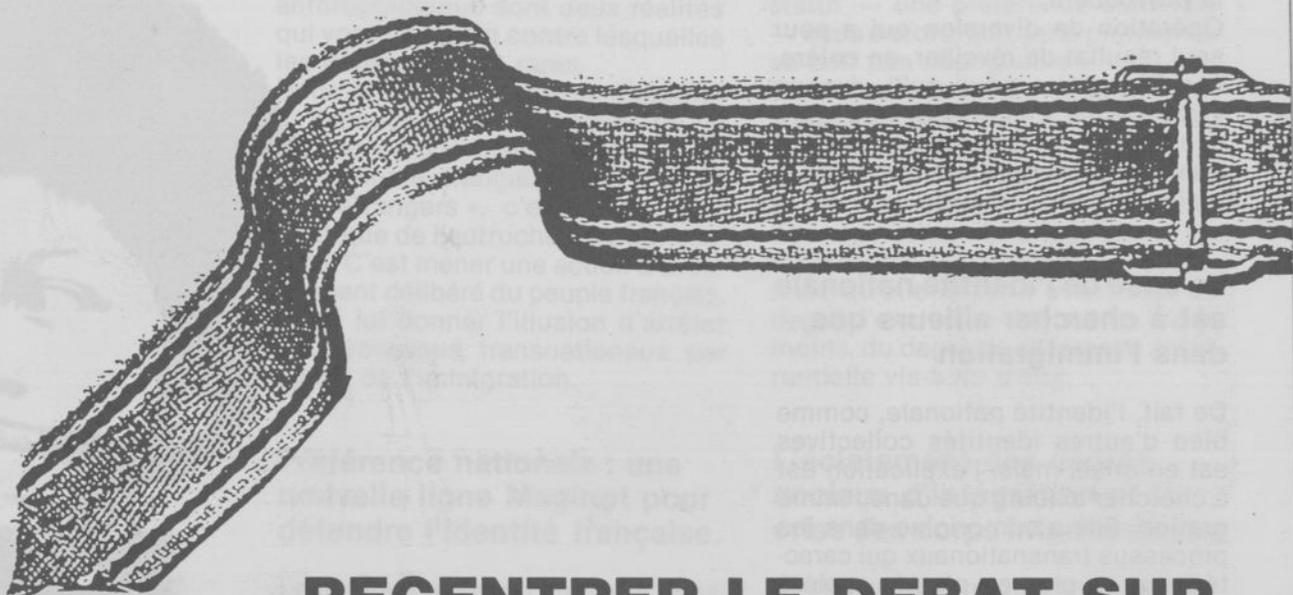
HÉ FRÈRE ! POUR QUI TU VOTES TOI ? ECRIS LE SUR LE PAPIER.



MES PAUVRES AMIS... JE M'APPELLE HENRY NOËL ET JE SUIS FRANÇAIS DEPUIS TOUSJOURS... MAIS C'EST VRAI QUE J'AI UNE GUEULE D'ARABE...

ET J'EN BAVE... J'EN BAVE !!





## RECENTRER LE DEBAT SUR L'IDENTITE NATIONALE :

L'interminable campagne pour les élections législatives, les élections régionales étant complètement occultées, nous a permis de constater un glissement et un affinement des thèses de l'opposition concernant l'immigration.

Il ne s'agit plus de désigner les émigrés comme des boucs-émissaires de la crise mais de préserver l'identité nationale afin d'être plus fort pour s'en sortir. Cette nouvelle approche, pour un même but, est le fruit d'un long travail de réflexion du « club de l'horloge ». Ce dernier est la structure de productions idéologiques du R.P.R. et de l'U.D.F. Son dernier ouvrage sur la question s'intitule donc « la préférence nationale ; réponse à l'immigration ». Ce texte a largement inspiré les propositions figurant sur l'accord du gouvernement de l'U.D.F. et du R.P.R., jusqu'au Front national qui s'en trouve conforté et a fait de « la préférence nationale » le thème quasi-unique de sa campagne.

Ainsi, c'est avec plaisir et satisfaction que nous accueillons dans nos colonnes la contribution de Monsieur Perotti, directeur du centre d'informations et d'études sur les migrations internationales (C.I.E.M.I.), expert attaché au conseil de l'Europe. Monsieur Perotti, avec clarté et efficacité démonte point par point les thèses insidieuses et sournoises du « Club de l'horloge » ; il montre clairement quel est son enjeu et quels sont les intérêts en présence.

Boudjemaa Dahmane

### La crise de l'identité nationale est à chercher ailleurs que dans l'immigration

Ce n'est pas en réveillant dans tout citoyen « le français endormi » que le peuple français va répondre aux défis lancés par les mutations profondes introduites par divers processus transnationaux tels que l'évolution technologique, l'informatique, les télécommunications, la consommation culturelle, la finance, etc. S'il y a un reproche fondamental à faire au « dossier sur l'immigration »

rédigé par la Commission du club de l'horloge et coordonné par Jean-Yves Le Gallou (1), dossier qui tend à devenir la Bible des mouvements et des partis politiques d'extrême-droite et même de la droite parlementaire (le RPR et l'UDF s'en distançant par des nuances très secondaires) (2), c'est justement l'absence flagrante de toute réflexion qui permettrait d'inscrire et d'interpréter la crise de l'identité nationale dans un cadre général : le cadre des changements profonds de notre époque et des crises qui en découlent, changements modifiant non seulement les

structures institutionnelles, mais aussi l'anthropologie.

C'est le manque de référence à ce cadre qui fragilise de fond en comble l'ensemble des propositions du club de l'horloge et de tous les dossiers qui s'en inspirent. Mettre au centre du débat social et politique la crise de l'identité nationale, en indiquant comme nœud central de la crise l'« immigration étrangère », n'a d'autre résultat que de nous « endormir » tous (Français et immigrés de toutes origines) face à la crise générale des identités individuelles et collectives dans la société contem-

poraine et face aux mécanisme qui la provoquent.

Opération de diversion qui a pour seul résultat de réveiller, en colère, « le Français » pour qu'il vive un « cauchemar », pour qu'il « gueule » (c'est bien le terme qui convient dans un contexte électoral) et pour qu'il s'endorme ensuite.

### La crise de l'identité nationale est à chercher ailleurs que dans l'immigration

De fait, l'identité nationale, comme bien d'autres identités collectives est en crise, mais, l'explication est à chercher ailleurs que dans l'immigration. Elle a son origine dans les processus transnationaux qui caractérisent de plus en plus la société moderne, il s'agit des mécanismes financiers, des décisions militaires, des décisions diplomatiques, des circuits d'approvisionnement pétrolier, des technologies (surtout celles appliquées à l'information et à la communication), de la consommation culturelle : toutes ces réalités sont transnationales (3).

Ces changements technologiques ne sont-ils pas à la base du brassage des modèles culturels et des connaissances (idées, perception, idéaux, expérience, valeurs) dans toute société moderne ? Pourquoi ce flux important de Français vers l'étranger, sinon à cause de la prise de conscience que, sans formation transnationale, sans langage transnational, il n'y a pas d'accès à certains niveaux de direction ou à certains rôles dans la société ?

### Verrouillage de la citoyenneté française : une politique d'autruche.

Or, si les vrais processus dans une société moderne sont transnationaux, comment l'Etat peut-il encore fonctionner comme une réalité nationale ? L'état national n'est-il pas en train de vider la définition de l'identité de sa valeur intrinsèque ? Lorsque la finance, l'information, la communication et la consommation culturelle deviennent transnationales, l'identité nationale ne tient plus (4). Et ces changements modifient anthropologiquement l'homme français. Le téléfilm lui donne un sens des valeurs, des comportements, de la vie, totalement différent du sien. La transformation anthropologique



dérive de la transnationalisation. Processus transnational et mutation anthropologique sont deux réalités qui vont de pair et contre lesquelles les défenses sont rares.

Donc attribuer la crise de l'identité à l'immigration et essayer de la résoudre par le « verrouillage » de la citoyenneté française par rapport aux étrangers », c'est mener une politique de l'autruche face aux réalités. C'est mener une action d'aveuglement délibéré du peuple français. C'est lui donner l'illusion d'arrêter les processus transnationaux par l'arrêt de l'immigration.

### Préférence nationale : une nouvelle ligne Maginot pour défendre l'identité française.

Le manque absolu d'un cadre général explicatif de la crise de l'identité nationale n'est qu'un premier élément de faiblesse du dossier en question. Il y en a un deuxième qui n'est pas moindre : c'est de croire que l'on puisse bâtir le redressement national et défendre l'identité nationale simplement en creusant un fossé entre les nationaux et les étrangers. Opération archaïque et anachronique qui prétend sauver la France « face à un monde difficile », en faisant construire aux français, une fois de plus, une nouvelle ligne Maginot (cette fois-ci symbolique et juridique), une démarcation s'appuyant sur une « différence substantielle de statut » entre le national et l'étranger.

Opération qui ne part pas des réalités mais qui, par le principe de « la préférence nationale », essaie de créer la distinction entre le national et l'étranger, entre ceux du dedans et ceux du dehors, en mettant bien « en dehors » ceux que l'évolution historique avait désormais placés — à plusieurs niveaux — « au-dedans » de la société.

Étrange raisonnement qui, à court d'argumentations pour définir les nouvelles réalités de la Nation et de l'Etat, voudrait donner du poids aux idéologies et aux symboles enracinés dans un passé devenu anachronique (l'histoire de la formation des Etats et des Nations en Europe), en les faisant revivre à travers l'imposition du droit. Comme si le droit ne devait pas, au contraire, sinon précéder l'évolution des réalités, du moins les suivre.

« Pour que la distinction national/étranger soit une réalité (sic !) il faut non seulement qu'elle ait un

contenu théorique, non seulement qu'elle entraîne une différence de statut — une préférence nationale — mais encore, que cette préférence ne soit pas négligeable ».

La faiblesse de l'argumentation consiste dans le fait de faire croire au peuple français que la défense de son identité n'est pas liée d'abord à sa force de cohésion et à la capacité de ses corps intermédiaires de représenter les intérêts collectifs, mais qu'elle dépend avant tout du degré d'exclusion des autres ou du moins, du degré de différence préférentielle vis-à-vis d'eux.

### L'éclatement des cadres sociaux d'intégration et la crise des corps intermédiaires

Mettre au centre du débat une prétendue menace de l'extérieur, tandis que c'est à l'intérieur que la crise se manifeste le plus profondément, c'est déplacer le problème. C'est bâtir une défense fragile, sinon dérisoire, face à l'éclatement des cadres sociaux (famille, travail, situation professionnelle et sociale) et, par voie de conséquence, face à la crise des corps intermédiaires (organisations syndicales et partis politiques en particulier), vraies causes de la crise d'intégration et d'identification dans la communauté nationale.

A quoi sert, pour défendre l'identité nationale, de focaliser le débat sur l'immigration, lorsque les partenaires sociaux perdent la maîtrise des nouvelles formes d'emploi et des nouvelles structures professionnelles. Le cadre familial et éducatif perd sa capacité à réaliser l'éducation et l'apprentissage de la vie professionnelle, les formations sociales et politiques ne parviennent plus à tenir leur rôle de représentativité au sein de la nation. Alors, à quoi servent des corps intermédiaires sans représentativité ? Et que devient une nation sans corps intermédiaires ?

### Le mépris du peuple et de la démocratie

C'est ici que se situe la troisième faiblesse du dossier du Club de l'horloge : bâtir son projet de réponse à la crise de l'identité nationale sur le vide sur « le peuple français » conçu en tant qu'« ensemble invertébré ». N'est-il pas significatif qu'un dossier dédié « au peuple français » rédigé en son nom et qui se propose de vouloir rendre la parole au peuple,



le mépris au point de ne jamais (nous soulignons bien jamais) faire référence aux organisations sociales et aux corps intermédiaires, expression de ce peuple ? (6) il est un peu fort, que parmi les « cercles de solidarité » que la société française a su se donner, le Club de l'horloge n'ait pu citer — au-delà de la famille — que l'exemple d'une mutuelle d'assurance des « Motards » et des « parachutistes » ?

### **La crise du rôle de la représentativité des corps intermédiaires ; un des éléments sur lequel recentrer le débat**

Est-ce ainsi que l'on conçoit la démocratie à la veille de l'an 2000 ? La notion de « peuple » se serait-elle figée à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ? La crise de l'Etat national est à lier à la crise du rôle des représentativité des partenaires sociaux et de ses corps intermédiaires. Ces dernières années, la représentativité s'est fragmentée. La capacité de l'Etat d'être la somme de la représentation ou de disposer de mécanismes dans lesquels tout serait représenté, s'est considérablement affaiblie.

Tout ce qui constituerait une somme d'intérêts est aujourd'hui en train de perdre de l'importance, y compris le Parlement en tant que « représentant » du peuple. De fait, les problèmes réels sont de plus en plus traités sur plusieurs scènes et il n'est plus nécessaire de passer par le Parlement pour se faire représenter. Ce sont les sujets concernés, eux-mêmes, qui s'auto-représentent et s'auto-légitiment (7).

La forte segmentation des intérêts comporte une telle segmentation de la représentation que, ni l'Etat national, ni les corps intermédiaires traditionnels ne sont capables de garder leur capacité de représentation. C'est sur ces problèmes qu'il faudrait recentrer le débat.

### **Le comble : l'oubli des droits de l'homme et de la société internationale. Au-delà de la nation le déluge ?**

Il y a un quatrième reproche de fond à faire au dossier de Le Gallou : l'oubli total du droit international, de la société internationale de la priorité du droit face au politique.

« La reconnaissance de la dignité

inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits légaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde » (Préambule de la déclaration universelle des droits de l'homme).

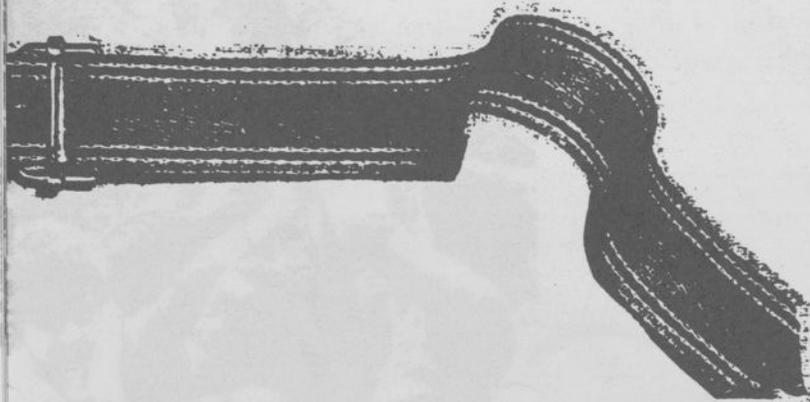
Le dossier du Club de l'Horloge fait l'impasse sur quarante ans d'évolution de la société internationale et d'acquis importants que les organisations internationales ont pu réaliser, après l'amère expérience des violations des droits de l'homme, sous les idéologies nationalistes du nazisme et du fascisme. Cette philosophie sociale semble donc n'avoir rien appris du deuxième conflit mondial et pose les bases les plus sûres pour l'éclatement d'un troisième conflit. Le fait que certains Etats de l'un et l'autre blocs qui se partagent le monde ne respectent pas, parfois, ou souvent, les conventions ou les pactes internationaux, n'autorisent personne à contourner ces accords.



### **La présence nationale, moyen pour bloquer l'immigration ? ou plutôt pour la rendre encore plus rémunératrice pour le patronnat français ?**

Les auteurs du Club de l'Horloge semblent très sûrs, trop sûrs même, de l'efficacité de leur proposition de bloquer l'immigration, à travers un système de préférence nationale introduisant une différence de traitement entre le citoyen et l'étranger. Plus cette préférence sera faible, plus la France sera attrayante ; car, lorsque la préférence nationale est défaillante (les auteurs jugent que c'est le cas actuellement en France), les pays développés agissent comme un aimant sur les ressortissants des pays du tiers-monde.

« La principale mesure à prendre pour bloquer l'immigration est tout simplement de cesser de la rendre rémunératrice. C'est l'ensemble de nos mécanismes sociaux qu'il faut



réviser en leur appliquant un principe simple : la préférence nationale. Pour cela, il faut revenir à la source de notre législation : régler des questions nationales, non traiter des problèmes planétaires. Pour la sécurité sociale, les prestations familiales, l'aide sociale, l'enseignement, le logement, il faut légiférer pour la France et les Français, non pour le monde entier. Et, par conséquent, réserver aux Français le bénéfice des législations conçus en fonction de leurs besoins et du développement du pays » (9).

Ainsi la « préférence nationale » ne servirait pas seulement « pour arrêter l'appel d'air », mais elle serait un moyen efficace pour assimiler des immigrés résident déjà en France, « qui seraient incités, bientôt, à faire un pas de plus et à souhaiter en obtenir la citoyenneté ».

Est-ce ignorance des mécanismes migratoires, cynisme, malhonnêteté ? Comment proposer ce principe avec une telle arrogance, lorsque, parmi les causes de l'immigration, les auteurs sont bien forcés d'admettre « la demande d'une partie du patronat » ? (10). Le principe « simple » de la préférence nationale ne pourrait-il pas se transformer en cheval de Troie ? Ne pourrait-il pas de révéler — toute l'histoire des flux migratoires dans le monde le confirme — comme le moyen de maintenir rentable l'utilisation de la main-d'œuvre immigrée ?

Certes, il existe d'autres mécanismes explicatifs des mouvements migratoires. Et mentionner cette seule « explication, comme le fait couramment le lobby pro-immigrés, relève de la pure désinformation », (11) ne pas en tenir compte dans la solution que l'on propose laisse supposer des collusions inavouées.

Que dire, enfin, de la « préférence nationale » comme instrument d'incitation à la naturalisation et, donc, à l'intégration des immigrés déjà résidents en France ? Il faut vraiment de l'aplomb pour avancer

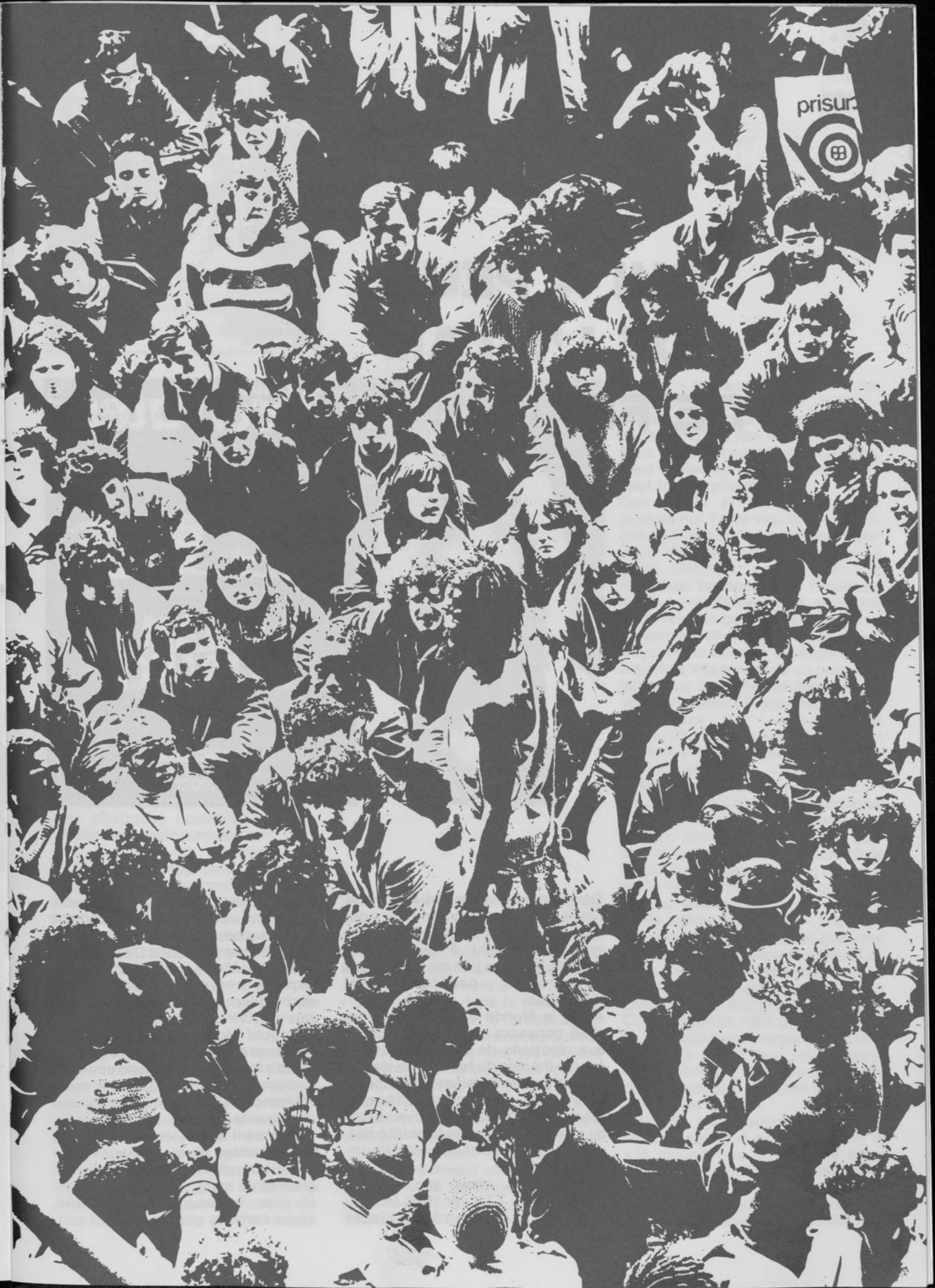
pareille argumentation. De fait, les auteurs ne prennent-ils pas soin de nous rappeler que « la préférence nationale ne vise pas seulement à maintenir une différence de traitement entre le citoyen et l'étranger, mais qu'il s'agit aussi de préserver la liberté de choix de la nation à l'égard des étrangers, la liberté, le cas échéant, de les admettre ou de la refuser au nombre des citoyens » ?

Et si, « ce cas échéant » concernait globalement la population maghrébine qui est toujours présentée par les auteurs comme « n'ayant pas la vocation à devenir française » et ayant, par contre « la vocation à repartir un jour ou l'autre » ? (12) Une raison pour les garder « étrangers » avec ce droit de les exploiter comme on exploite aujourd'hui « illégalement » les travailleurs en situation irrégulière ? A la différence qu'il s'agirait d'une exploitation légale, au nom, bien sûr, de la fidélité de la France aux principes républicains ! Vraiment, un coup bien réussi ! Un joli coup pour la préférence patronale !

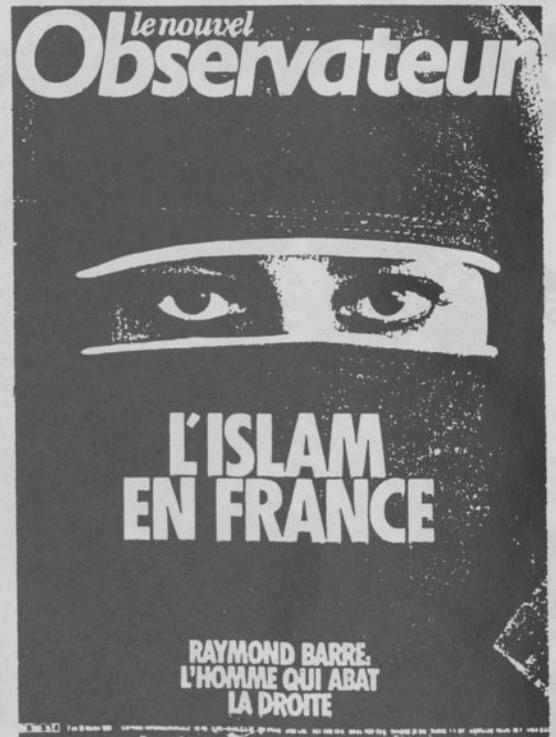
Antonio Perotti

#### NOTES

- 1) Le Gallou Jean-Yves et le club de l'hortologie. La préférence nationale : réponse à l'immigration, Paris, Ed. Albin Michel, 1985, 270 p.
- 2) Quelques personnalités telles que Mme Veil, M. Stasi, M. Barre se sont démarquées des propositions avancées par les partis d'opposition.
- 3) Nous nous inspirons de l'analyse faite par le sociologue Giuseppe De Rita, dans le récent ouvrage, Chiesa e Società in Italia. Rome, Ed. Ave, 1985.
- 4) De Rita Giuseppe, op. cit., p. 84.
- 5) Le Gallou Jean-Yves, op. cit., p. 61.
- 6) un exemple de cette mystification de la démocratie peut se trouver dans l'introduction du dossier où on affirme que c'est le peuple français (et non, les partis d'extrême-droite !) qui, démocratiquement, a voulu que l'immigration soit posée sur la place publique (référence à la percée du front national aux élections municipales de 1983). Et les auteurs d'affirmer : « Vox populi, Vox Dei ». Manière comme une autre, en se basant sur 10% des suffrages, de mépriser le peuple et de s'habiller en dieu.
- 7) De Rita Giuseppe, op. cit., pp. 75-78.
- 8) Le Gallou Jean-Yves, op. cit., p. 60.
- 9) Le Gallou Jean-Yves, op. cit., p. 72.
- 10) Le Gallou Jean-Yves, op. cit., p. 70.
- 11) Ibidem.
- 12) Le Gallou Jean-Yves, op. cit. p. 66.



# QUI A PEUR DE L'ISLAM DE FRANCE ?



Décidément, l'Islam est à la mode. Faute de s'en accommoder, des apprentis sorciers nous le servent quotidiennement à des sauces médiatiques que l'on me pardonnera de trouver particulièrement indigestes.

Ainsi, le Monde daté du 11 février 1986 consacre sa page « débats » aux réactions de certains lecteurs sur les thèmes du terrorisme, de l'Islam et de l'extrémisme, amalgame révélateur de l'incapacité des médias occidentaux à pouvoir saisir de manière cohérente la réalité islamique (en sont-ils d'ailleurs soucieux ?).

Parallèlement, dans son numéro 1109, daté du 7 février 1986, le Nouvel Observateur présente sur l'Islam

« un dossier » creux qui prétend abusivement « en finir avec l'ignorance et les incompréhensions ».

Sollicité par Catherine David, le professeur Mohammed Arkoun y exprime le souhait de voir l'Islam se réconcilier « avec la pensée laïque, née au XVI<sup>e</sup> siècle avec Luther ».

Pourquoi donc mettre l'Islam en demeure de se mettre à la page alors que sa mission universelle consiste justement à l'écrire ? De plus, cette référence à Luther est extrêmement choquante quand on sait que, s'adressant aux « siens », il décrivait en ces termes les musulmans « vous ne luttez pas contre des êtres de chair et de sang, autrement dit contre des hommes... au contraire, soyez certains que vous luttez con-

## LA CONTROVERSE SUR L'IMMIGRATION

### NOTRE REPONSE AU GOUVERNEMENT

CETTE SEMAINE, UN DOUBLE BAROMETRE APRES LE DEBAT CHIRAC-FABIUS

tre une grande armée de diables ». Martin Luther et bien d'autres ont encouragé une attitude négative dont les médias occidentaux exploitent aujourd'hui le souvenir pour s'amuser — dangereusement — à faire peur à une opinion publique manipulée jusqu'à l'extravagance. N'est-il pas difficilement concevable qu'à notre époque, marquée par la volonté affichée de promouvoir la libre circulation des idées et des informations, l'on puisse encore donner de l'Islam, deuxième religion de France, une image aussi ignominieuse, aussi négative et répressive ?

Le mouvement de décolonisation avait, en son temps, suscité une ébauche de décrispation dont il était légitime d'espérer qu'elle aboutisse à un dépassement des préjugés et des blocages.

Ce ne furent en réalité qu'exercices de style que les gouvernements s'imposaient au gré des circonstances politiques nouvelles. Depuis, l'heure est malheureusement revenue à d'injurieux poncifs, à de lamentables approximations, à d'ignobles sous-entendus, à des clichés éculés, surabondamment repris et amplifiés par des journalistes complaisants qui, à l'image du peuple sûr de lui-même et dominateur qu'ils vénèrent, ne veulent voir dans l'Islam et ses représentants en Europe qu'un péril apocalyptique dont il conviendrait de se prémunir dès à présent.

Pourquoi l'Islam, dont il est pourtant quotidiennement question depuis des mois et des années, n'a jamais été objectivement présenté par les médias au niveau de ses principes et de ses réalisations ?

Bien au contraire, l'Occident paraît dominé par une propagande extrêmement suspecte, tendant à assimiler cette religion au terrorisme, à la violence (ou, selon les goûts, au fata-



lisme), à l'obscurantisme, à la répression conjugale et vestimentaire. Cette démarche rencontre quelques succès puisqu'aujourd'hui, un arabe, a fortiori musulman, est considéré comme un terroriste en puissance. « Coup de pied dans la fourmière terroriste » clame le présentateur des informations télévisées sur A2, en précisant sans rire que si cette opération n'a donné aucun résultat sérieux, elle a eu au moins le mérite de créer un climat d'insécurité parmi les terroristes. Quels terroristes, puisque l'opération n'a eu aucun résultat concluant ? Comment qualifier juridiquement une présomption de culpabilité reposant sur la seule présence d'un morceau de journal « Koweïtien » et, partant, la physio-

nomie « Moyen-orientale » d'un individu ?

Certes, les relations entre l'Europe et l'Islam n'ont pas toujours évolué sous un ciel constamment serein, mais ce lieu commun historique ne peut tout expliquer.

Que révèle et qu'apporte donc aujourd'hui l'effervescence islamique pour que nous comptions désormais des adversaires si acharnés qu'ils n'hésitent pas — avec une mauvaise foi dépassant l'entendement — à déformer, à défigurer notre religion pour nous disqualifier en tant que citoyens de France (« les musulmans sont-ils vraiment capables de s'intégrer dans un pays non islamique ? » demande dans le *Nouvel observateur* Claude-François Julien pour qui « L'Islam est aujourd'hui conquérant, même en France », et se demande si ses adeptes ne sont pas « la cinquième colonne dans nos usines ») !

Et, surtout, qui sont ces adversaires de l'Islam et que nous préparent-ils, à nous, pauvres innocents qui contemplons ingénument l'article 10 de la déclaration des Droits de l'homme et du citoyen qui dispose que « nul ne peut être inquiété pour ses opinions, même religieuses », le préambule de 1946 qui proclame que « nul ne peut être lésé dans son travail ou dans son emploi en raison de ses origines, de ses opinions ou de ses croyances », l'article 2, alinéa 1 de la Constitution de 1958 qui affirme que la République « assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances », etc. ?

Dès 1950, André Guenon (in « *Etudes traditionnelles* ») expliquait que si « la plupart des européens n'ont pas exactement évalué l'importance de l'apport qu'ils ont reçu de la civilisation islamique, ni compris la nature de leurs emprunts à cette civi-

lisation dans le passé et certains vont jusqu'à totalement méconnaître tout ce qui s'y rapporte », c'est que « L'histoire telle qu'elle leur est enseignée travestit les faits et paraît avoir été altérée VOLONTAIREMENT sur beaucoup de points ».

On peut certes y voir comme lui « une conséquence de l'orgueil et de la présomption des occidentaux », mais de quels occidentaux parlons-nous ?

« Tout occidental qui a acquis sur l'Islam des connaissances approfondies sait à quel point son histoire, son dogme, ses buts ont été travestis » écrivait Maurice Bucaille dans « La Bible, le Coran et la Science ». Pour le Professor Doktor Sigrid Hunke, membre de l'Académie allemande de la culture, vice-présidente des unitariens allemands et membre honoraire du Conseil Suprême pour les Affaires Islamiques du Caire, auteur de « Allahs Sonne über dem ABENDLAND » (Le soleil d'Allah brille sur l'Occident), « il existe entre les Arabes et les Européens un esprit commun leur permettant de se comprendre et de s'enrichir... C'est en se souvenant de l'ancienneté de leurs échanges intellectuels qu'Européens et Arabes peuvent trouver de bonnes raisons de collaborer... car ils partagent une pensée unitaire propre qui réconcilie dans tous les domaines de la vie le profane et le religieux ».

Abou Selmane el Farissi le dit clairement dans un article intitulé « l'obscurantisme occidental » (in Message de l'Islam de janvier-février 1981), « l'obscurantisme des moyens d'information de l'Occident ne peut nuire et ne nuit en fait qu'à l'Occident lui-même. L'incroyable haine qu'ils vouent (à l'Islam), les mensonges qu'ils ne cessent de déverser ne font que prouver, s'il en est besoin, à quelles forces diaboliques, ils (les médias) sont soumis ».

Il est des occidentaux conscients de cette situation gravissime, qui tentent d'alerter leurs concitoyens. Ainsi, Maurice Bardèche écrit « on fait naître, on nourrit, on exaspère, un courant de haine anti-arabe, on charge les arabes faussent de la res-

pensabilité de toutes les difficultés et de toutes les restrictions qui nous sont imposées (...). On voit réapparaître l'argument suivant lequel la faiblesse ne paie pas, que les concessions sont inutiles devant un adversaire « cynique », on nous invite à faire l'économie d'un nouveau Munich. Nous reconnaissons tout cela. Il existe un parti de la guerre, comme en 1939, et ce sont les mêmes qu'on y retrouve ».

Jean-Pierre Fourcade, ancien ministre, président de l'association Islam et Occident, déclarait en 1980 que « l'Islam et l'Occident représentent un patrimoine de valeurs culturelles universelles qui peuvent, par leur complémentarité, assurer le dépassement des antagonismes et jeter les bases d'une culture mondiale (...) ». Dans un contexte international dominé par les affrontements des impérialismes, le rapprochement culturel de l'Islam et de l'Occident jouera un rôle capital (...). Par centaines de milliers des musulmans sont venus mourir sur ce continent pour que soient déplombés les wagons à bestiaux qui le sillonnaient. Leurs pensionnaires ne traitaient pas encore les Arabes d'« animaux à deux pattes » et nul ne songeait alors à poser des questions sur leur présence en France et en Europe.

Les enfants et petits-enfants de ces libérateurs musulmans continuent depuis à payer un très lourd tribut de larmes et de souffrances provoquées par les injustices que génèrent les grossiers mensonges et les hallucinantes assertions impunément diffusés par des relais médiatiques particulièrement serviles.

Nos frères chrétiens d'Europe sont-ils si tourmentés par les péchés nazis que leur esprit critique en est aujourd'hui encore tétanisé ?

En vérité, je vous le demande, qui peut bien avoir peur des Arabes et de l'Islam de France au point d'œuvrer depuis des années à notre isolement et à notre liquidation sociale et politique (quand elle n'est pas purement physique) ?.

Hashemi Ayad

## Société et jeunesse



## Vous avez dit « colloque » ?

Ayant assisté, les 24, 25 et 26 janvier au colloque intitulé « Pratiques et recherches cliniques au Maghreb et en milieu maghrébin » organisé par le groupe de recherches maghrébines du laboratoire de psychologie clinique de l'université Paris VII, je vais tenter d'articuler ma réflexion autour de deux thèmes ou problématiques, abordés lors de ce colloque :

- celui du rapport à la langue dite « maternelle » pour les milliers de jeunes « nés en exil »,
- celui de la dette symbolique qu'auraient à payer ces mêmes jeunes envers le « pays d'origine » du fait de la culpabilité qu'ils ressentent vis-à-vis de leur langue et de leur culture « mal-aimée ».

Ces deux problématiques se rejoignent en fait, puisque l'on constate que l'accès à la langue française, celle du « pays d'accueil » ne peut se faire sans trop de difficulté que s'il est possible de « quitter » la langue maternelle. Ce qui nécessite qu'elle ait été bien aimée.

On assiste ainsi à des situations extrêmes chez de jeunes enfants maghrébins nés en France qui, au moment de l'entrée à la maternelle, refusent dès lors de parler l'arabe ou le berbère et ne parlent pas le français. Coincés entre deux langues, ils ne peuvent pas faire le passage de l'une à l'autre. Ce sont, bien souvent, des enfants pris dans l'amour malheureux que les parents ont de leur origine. Ils paient ainsi de leurs difficultés vis-à-vis de la seconde langue, la honte que leurs parents ressentent envers le pays d'origine.



En effet, pour les milliers de personnes dont la réalité quotidienne est d'être « nés en exil », c'est-à-dire qui se vivent comme ayant été arrachés avant même le temps de leur naissance à un environnement qu'ils considèrent comme « le leur », le discours parental est la seule référence au lieu dont ils sont issus. Ce qui pose de façon douloureuse le problème de la transmission car les parents, dans leur désir de transmettre un passé intact et l'incapacité, l'impossibilité de le faire, se sentent condamnés à ne rien transmettre.

Il semble possible de dépasser ce conflit entre *tout* transmettre et ne *rien* transmettre, si l'on veut bien admettre que la transmission se fait de toute façon, à l'insu même de celui qui transmet.

Ainsi, « langue de contrebande » ou « langue de l'oubli », la langue maternelle sommeille dans le discours de l'exilé et l'accompagne sa vie durant. C'est dire qu'elle se manifeste dans le rythme, dans le style, dans les mots mêmes qui composent la langue parlée, sans parler des gestes et attitudes corporelles. Tapie au plus profond de la subjectivité, elle ressurgit au détour des situations émotionnelles. Pour preuve, cet exemple émouvant d'une vieille femme qui, ayant quitté son Arménie natale à l'âge de cinq ans et n'ayant plus parlé l'arménien depuis lors, a retrouvé l'usage de cette langue sur son lit de mort.

Concernant plus spécifiquement la pro-

blématique de la dette, j'ai particulièrement été intéressée par la contribution d'un psychologue maghrébin exerçant à Grenoble. Sa réflexion me paraît riche d'enseignement car elle s'applique, du moins est-ce ainsi que je la ressens, à tous ceux « exilés » de la 1<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> générations qui ont choisi de telles professions « d'assistance » aux autres : médecins, éducateurs, juristes, enseignants, travailleurs sociaux, etc.

Il a en effet montré comment, en tant que psychologue repéré comme « maghrébin », il risque à tout moment de se trouver pris dans un double piège : 1) du côté des institutions de soins (centres médico-sociaux, centre psychologique d'enfants) qui font appel à lui pour intervenir auprès des familles maghrébines car elles-mêmes rencontrent des difficultés à le faire, en raison des spécificités telles que les chocs psychologiques dus à la rupture, le flou des filiations généalogiques, les différents fonctionnements psychiques de l'individu, l'immaturité des plus jeunes enfants.

Le psychologue maghrébin risque alors d'être l'objet d'une manipulation consciente ou inconsciente de la part des équipes qui font appel à lui et qui marginalisent ainsi les patients maghrébins considérés comme « étranges étrangers », le marginalisant lui-même en l'investissant de nouvelles fonctions de sociologue et pourquoi pas aussi de magicien...

2) du côté des familles maghrébines, le

psychologue rencontre un écueil qui tient à la place qu'il peut occuper, car celle-ci n'est ni dans l'équipe, ni au-dehors en alliance avec la famille, mais dans un entre-deux difficile à tenir.

En effet, les familles auprès desquelles il intervient sont des familles fragilisées, ayant pour la plupart fait l'objet d'une démarche administrative par le biais des enfants (sérvices corporels, échec scolaire, délinquance).

Et la demande inconsciente que font ces familles au psychologue maghrébin renvoie au fantasme de la « grande famille ». Il court alors le risque d'être pris dans un désir d'alliance, dans la recherche de filiations communes et de devenir, sur la base de loyautés invisibles, le débiteur de la dette impayée, celle que la famille a vis-à-vis du pays d'origine.

La demande est ainsi organisée en termes de réparation : réparer ce qui est vécu sous forme de honte, de culpabilité, de souffrance du fait de la rupture de l'exil.

La prise de conscience de ce double piège possible, invite le psychologue maghrébin à se montrer novateur par rapport au cadre dans lequel il exerce. N'en est-il pas de même pour les autres professionnels que j'ai précédemment évoqués ?

Françoise Groud-Dahmane



## « Humeur »

Ras-le-bol' des stéréotypes de misérabilisme et d'échec affectif de l'immigré. Ras-le-bol' des discours pseudo-sociologiques, et pseudo-scientifiques sur la vie, le travail des immigrés, sur son adaptation socio-économique, sur son insertion, sur ses mœurs à vrai dire fort étranges, sur l'évolution de la participation éventuelle de leurs enfants dans la société d'accueil sur leur réintégration, sur leur réussite économique et affective...

Marre de ces clichés enregistrés par le public moyen du vieil immigré pauvre et ignorant, sans vie sexuelle et culturelle, du jeune issue de l'immigration qui est en déséquilibre sur deux mondes, sur deux cultures, du jeune maghrébin loubard et drogué, de la fille maghrébine fugueuse et prostituée... Ah ! ces pauvres êtres égarés... le cul entre deux chaises... sans aucun point de repère auquel se raccrocher, comme l'expliquent si bien les médias, qui depuis 1980, en mal d'informations et de nouvelles sensations, ont trimballé et exploité ce phénomène « Beur », en plus sur le dos de ces jeunes issus de la deuxième génération de l'immigration.

Et pourtant, qui n'a pas osé dire « mais moi, j'ai pourtant aidé une pauvre Fatima que les parents la battaient », ou encore, « moi j'ai donné quelques sous à un Momo qui m'a fait les courses ». Et donc, il faut sous-entendre que « moi, je ne suis pas raciste ». Et, puis qui n'a pas dit « moi, je porte le badge : ne touches pas à mon pote ». Mais, celui-ci c'est-il réellement préoccupé de rencontrer son soi-disant pote, et de le toucher, de lui tendre la main sans défendre ses intérêts, sans paternalisme un peu humiliant. Même les plus beaux discours d'intellectuels n'ont pas encore su à coup de concepts et de mots, révolutionner le monde de l'amour.

Et que dire de cette renaissance fulgurante de cet ancien mal de société en état de sclérose et en crise qu'est le racisme, sinon que la société française est malade et a cause de l'autre, a peur de « cet étranger qu'elle n'arrive pas totalement à neutraliser, à cerner à fond », et que la France n'est plus cette terre accueillante et chaleureuse, et qu'elle traverse une période de crise inéluctable car son système socio-économique n'est plus à la hauteur





ces jeunes algériens nés après 1963 ont pensé à s'inscrire sur les listes électorales, mais aussi, les français d'origine maghrébine.

Quel sera le nouveau visage de la France ? et la Marianne restera-t-elle à l'effigie de la blonde Catherine Deneuve?... Peut-on croire en une France qui va bientôt fêter le bicentenaire et la proclamation des Droits de l'homme, à une France pluriculturelle, et ouverte réellement aux immigrés de toute nationalité et aux jeunes issus de l'immigration ? Car il y en a marre de tout ce foutoir que cause enfin, l'immigré qui en plus de sa brosse à dents, transporte sa religion, sa culture, ses coutumes, sa sexualité, ses défauts et ses qualités dans ses bagages. Quelle misère ! et quel mélange !

Fatna

Quelques réflexions sur le verdict des Assises de Tarn et Garonne

A Montauban, le procès des trois assassins racistes de Habib Grimsi a débuté le mercredi 22 janvier 1986. Dès les premières heures d'audience, la partie civile a donné le ton : « Cette affaire est l'illustration du racisme à l'état pur ». De leur côté, les défenseurs des trois accusés s'efforcent de présenter ces derniers sinon comme des victimes, du moins comme de simples exécutants d'une idéologie véhiculée par d'autres. Bref, il s'agit en quelque sorte du rappel de cette atmosphère de haine et de violences racistes attisées par certains partis politiques que nous connaissons tous et qui empoisonnent ce pays depuis quelques années.

Mais revenons aux faits. Le 14 novembre 1983 (quelques jours après la visite du président Chadli en France !), dans le train de nuit Bordeaux-Vintimille, Anselmo Elviro Vidal, Marc Béani et Xavier Blondel, tous trois candidats à la Légion étrangère, et d'ailleurs accompagnés du caporal chef Logel, se rendaient à Aubagne afin d'y subir des tests pour leur engagement. Dans la voiture 113, à l'intérieur du compartiment 6, la petite équipe s'installe ; on festoie, saucissons, pain, « pinard », et on se raconte des histoires racistes. Elviro Vidal : dans le Sahara occupé par l'Espagne, avant octobre 1975, la Légion espagnole « balançait les Arabes du Polisario d'un avion... ». Ce soir là, nos trois lascars, faute d'avion, vont balancer du train. Cet Arabe, ils vont le trouver dans le compartiment 2. Habib Grimsi, habitant Oran, un jeune homme sérieux, un peu timide, travailleur, qui était venu passer quelques jours en France et qui ne reverra plus ses parents et son pays. On le provoque, il refuse l'affrontement, on le « tabasse », on l'humilie, on le traîne dans le couloir, la curée s'achèvera lorsque Grimsi sera jeté du train et mourra.

Le verdict est maintenant tombé : la perpétuité pour Vidal et Béani. 14 ans de prison pour Blondel et on a « oublié » le caporal Logel qui ne s'est même pas présenté devant la Cour !... Ce châtement exemplaire des coupables suffira-t-il à mettre un terme à la série infernale des assassinats racistes en Franc? On peut en douter car pour

pour répondre aux exigences nationales et individuelles des français. Et comme il faut toujours trouver un ou des responsables d'une économie mal maîtrisée..., alors pourquoi ne pas choisir comme coupables les immigrés, et en particulier ceux qui ont une tête d'arabe ? Il y en a marre des faux idéaux, de l'injustice, des mensonges idéologiques.

Et vian ! Voilà, la politique qui s'en mêle et démontre à coup de publicité politique et d'improvisations, le vrai visage de la France démagogique. Chaque parti politique, P.S., P.C., U.D.F., R.P.R., et surtout, le F.N. déploie beaucoup d'énergie et d'argent à établir un programme basé essentiellement sur l'immigration. Il y en a marre de ces polémiques autour de l'immigration qui est devenue en 1985 le cheval de bataille des politiciens en mal d'inventer un programme neuf, innovateur, réaliste et inhérent à la société française. Il est préférable et plus facile sans doute, d'accorder son temps et de discuter sur les gebs de nationalité étrangère... Au moins, ceux-là, on peut les foutre dehors « si tout va mal », mais des français, que peut-on en faire ?, que peut-on leur donner pour qu'ils soient contents, et surtout pour qu'il m'élisent ?

Etre immigré donc aujourd'hui, c'est être le bouc émissaire d'un enjeu électoral, c'est être un pion facilement maniable d'un jeu dans lequel il ne dispose pas de cette arme électorale qu'est le vote et dont il ne connaît pas même les règles du jeu. Quel coup de poker va tenter la France en mars 1986 lors des législatives ! Vive la démocratie ! On laisse tout le monde s'exprimer (le droit de l'expression existe depuis 1789 en France, n'est-ce-pas ?) même Le Pen en profite et il passe souvent ces derniers temps à la télévision. Mais, est-ce-que l'on demande leur avis aux immigrés ? D'ailleurs, ils ne savent pas parler correctement le français, n'est-ce-pas ? Il y en a ras-le-bol de cette campagne électorale.

Et, dis donc, il n'y a pas que des français de pure souche qui sont mécontents, il y a aussi des immigrés francisés et les autres. Ils ne sauront se taire indéfiniment. Ce silence funèbre ne saurait exister encore plus longtemps car ce que certains essaient d'effacer « c'est que des têtes de bougnoules », en mars 1986 pourront voter, si bien sûr



*Hommage à M. GRIMZI devant la Légion.*

## LE CRIME DU BORDEAUX-VINTIMILLE

un procès équitable et exemplaire, combien de parodies de justice, combien de dénis de justice, que de complaisance encore envers ces assassins. Des « braves gens » qui réclament plus de sévérité pour les délinquants petits ou grands (surtout s'ils sont basanés ou noirs) trouvent beaucoup d'excuses et de circonstances atténuantes aux tueurs racistes. Dans certains procès (cf. Affaires Hachichi jugé à Lyon il y a quelques jours), des citoyens écrivent au meurtrier et l'encouragent ; le présentent comme une victime, et enragent contre ces immigrés, tous délinquants, sales et voleurs... Il est vrai que de nos jours, la vie d'un fils d'immigré ou d'un « arabe » ne vaut pas très cher en France.

D'ailleurs, nos manuels d'histoire nous apprennent qu'il en a toujours été ainsi, quand on envoyait nos pères et grands-pères se faire tuer par centaines de milliers sur les champs de bataille de la première et deuxième guerre mondiale pour défendre la France. Nos aïeux, qui se sont battus avec honneur et courage pour ce pays peuvent toujours se retourner dans leur tombe quand on assassine et insulte leurs enfants et petits-enfants, cela ne changera rien à la situation tant qu'on aura pas extirpé le mal à la racine. Tant que certains médias et hommes politiques continueront à nous calomnier tranquillement, tant que les pouvoirs publics n'auront pas pris des mesures adéquates pour donner à nos jeunes une véritable chance dans cette société, tant qu'on continuera à occulter notre histoire et, par là même, celle de ce pays pour lequel nous avons payé le prix du sang et des larmes, nous risquons tous d'être un jour « balancés » d'un train.

Contre cet état de choses, nous pouvons et devons prendre nous aussi nos responsabilités. Nous devons cesser de nous considérer comme des citoyens de seconde zone, et revendiquer et exercer tous nos droits, surtout ceux qui font réfléchir, ceux qui nous gouvernent (ou qui aspirent à le faire), c'est-à-dire nos droits politiques : droit de vote, vote-sanction, ... C'est à ce prix seulement que nous pourrons nous sauver et vivre dignement dans ce pays, qui restera toujours, nous le souhaitons, un Etat de droit, démocratique et fraternel.

H. TOUABI

## Notices bibliographiques

Bravo, Christine. **Maîtresse à Belleville**. Paris ed. Ramsay 1984, 180 pages.

Voici sous forme de livre, les chroniques d'une institutrice à Belleville parues dans Libération, et qui enchantèrent les matins de la rentrée 1984. Par son talent d'observation, par son art à saisir et à raconter en de brèves scénettes ces instants essentiels et éternels, « Maîtresse à Belleville » sonde au plus profond l'univers scolaire que chacun reconnaîtra avec émotion, rire et tendresse. Véritable ethnologue littéraire de la salle de classe, Christine Bravo aborde l'usage de l'école dans la France d'aujourd'hui. Avec comme corollaire la notation de son regard sur la culture quotidienne, celle aussi de son adéquation au monde contemporain.

Costa-Lascoux Jacqueline, Temime Emile (coordonnateurs). **Les Algériens en France; Genèse et devenir d'une migration**. Paris, ed. Publisud, 1985, 371 pages.

L'immigration fait la une des quotidiens ; elle devient l'enjeu des campagnes électorales et l'occasion de nombreuses polémiques. Or, au-delà des généralités, c'est souvent l'immigration algérienne qui est prise en référence. Avec des chercheurs de l'Université d'Alger, le Greco-CNRS a organisé un colloque international pour traiter le sujet des Algériens en France, sous l'éclairage des différentes sciences humaines. Il s'agissait de dépasser les idées stéréotypées et les positions passionnelles qui déforment si fréquemment l'analyse.

Historiens, économistes, sociologues, juristes, linguistes abordent le sujet des Algériens en France dans la double perspective du pays d'origine et du

pays de résidence. Ces deux visions complémentaires relativisent et parfois infirment bien des idées reçues. L'information scientifique montre bien ici la complexité des liens tissés par l'histoire des deux pays, les implications économiques considérables de l'immigration algérienne, les multiples aspects de la vie sociale et politique des Algériens en France, l'imbricatio des conséquences juridiques sur la nationalité et le statut personnel des immigrés.

Djebar Assia. **L'amour, la fantasia**. Roman. Paris, ed. Lattès, 1985, 256 pages.

Historienne, romancière, cinéaste, Assia Djebar a conjugué tous ses talents pour faire revivre les couleurs, le tumulte, la fantasia de certains épisodes de l'histoire de l'Algérie auxquels se mêlent ceux, encore plus sensibles, de son enfance. C'est ainsi que nous glissons du passé proche, de la troisième personne à la première ; extraordinaire évocation du père, instituteur français, de la mère, des cousines, des femmes cloîtrées-vives et dont le cri et l'amour nous poursuivent.

Saïbi A.. **Guide pratique du musulman en France**. Paris, ed. Dauphin, 1984, 161 pages.

Cet ouvrage a été réalisé avec le souci d'informer le musulman en France. On y trouvera des informations, des adresses ; des idées, qui seront utiles aujourd'hui et demain, afin de mieux vivre en France : cultes et mosquées, associations, démarches administratives, banques, étudiants, accueil et conditions de séjour pour étrangers. En tout, 300 adresses utiles.



Tiré de « Supplément à Presse et Immigrés en France n° 133 » et à « Dossier migrations » n° 28.



## LES FOLLES ANNEES DU TWIST

de Mahmoud Zemmouri, bien que se déroulant du 1<sup>er</sup> janvier 1960 au 19 mars 1962, date de la signature des accords d'Evian, n'est pas un film sur la guerre (elle n'en constitue que la toile de fond), mais les aventures et mésaventures souvent cocasses de deux jeunes gens d'une vingtaine d'années, Boualem (Malick Lakhdar Hamina) et Salah (Fawzi B. Saïchi). Transplantés de la campagne, où leur isolement en faisait des recrues potentielles faciles pour le FLN, ils vivent dans une cité HLM partagée entre familles pieds-noirs et arabes. Oisifs et démunis les deux amis ont recours à des combines peu avouables (encore que pas bien méchantes). Un jour ils vendront des briques pilées qu'ils prétendent DTT Extra Made in USA, un autre ils jeteront des pétards sur la place du marché et, profitant d'une panique bien compréhensible en cette période de bombes, s'empareront des recettes des marchands. Tout cela ne se

pas sans anicroches, mais le Twist est là et la voix de Richard Anthony... Mais les événements, du « putsh des généraux » aux actions meurtrières de l'OAS, se bousculent. Se démarquant des positions non engagées de leurs parents Salah, et surtout Boualem, devront choisir entre leur uniforme jeans-chemises-à-carreaux-lunettes-noires et celui de la Révolution... Ainsi que le précise son texte d'introduction, ce film veut montrer le peuple et sa survie quotidienne ; son héroïsme, ses lâchetés, parfois même son opportunisme ou son indifférence au conflit. C'est « le peuple malgré la guerre ». Et M. Zemmouri, par le biais d'une comédie populaire et hilarante, marquée de réflexions profondes, y réussit merveilleusement.

Un régal !

Avec Omar Gatlato, souvent très drôle lui aussi, le discours se fait pourtant plus amer. Merzak Allouache — qui avait choqué les autorités et leur discours officiel en 67 avec deux courts métrages présentés dans le programme « Alger vu par... » — nous décrit à travers son personnage une jeunesse presque marginale qui se regroupe autour du phénomène « radjla » pour s'inventer une identité que la norme ne lui confère pas. Cette « radjla » (la virilité) devient une référence permanente pour des jeunes qui, d'une part n'ont guère de contacts avec les responsables politiques et culturels, et d'autre part souffrent du fait, comme le constate Omar « que les distractions soient rares ». Il est vrai qu'en dehors des cinémas et des matchs de foot ne subsistent que les éternelles discussions (où la femme, plus mystifiée que comprise et approchée, est le sujet prédominant), et les cuites nostalgiques... Alors, — comme 15 ans plus tôt Boualem et Salah avec leur Twist —, on se cherche une culture, dont on grapple les morceaux des salles obscures au petit écran d'une télévision envahissante (voir encore Les folles années... et la TV utilisée comme moyen d'« action psychologique »), ou l'oreille collée au lecteur de cassettes récupérées au marché noir. De cela résulte un curieux mélange de héros américains (John Wayne devenu nom commun, qualificatif fréquent, — cf un des amis d'Omar et le militaire Jacques Villeret dans le film de Zemmouri), d'images et de chansons hindoues, et la musique « Chaabi ». Le développement de la « radjla » inquiète visiblement le réalisateur qui y voit « un phé-

nomène sous-jacent au sous-développement ». Il le pose d'entrée, dans le titre et dans la première phrase : « je suis Omar Gatlato, Omar-elle-le-tue » ; elle, sa virilité dressée en drapeau vain, inutile...

Sortie en 1977, et repris le mois dernier à Paris Omar Gatlato est une étape essentielle dans le cinéma algérien.

Une aspiration vers quelque chose d'autre qui pourrait bien être un désir de reconnaissance d'une certaine jeunesse « bradée »...

Après Les folles années du Twist et Omar Gatlato, L'orchestre noir... ou, après la lumière méditerranéenne la nuit des capitales européennes ensanglantées par des groupes d'extrémistes de droite. Stephan Lejeune, journaliste et cinéaste belge a réalisé, au bout d'une longue enquête, un film indispensable à qui veut (ne devrait-on pas dire : à qui doit) comprendre pourquoi et comment le racisme exacerbé, l'antisindicalisme, les attentats ignobles. Partant de l'étude des mouvements belges (Front de la Jeunesse et VMO) il suit la filière de l'Ordre Noir qui étend ses ramifications à l'Espagne (les franquistes de Fuerza Nueva), à l'Angleterre (les terroristes du National Front), à l'Italie (le MSI), à l'Allemagne (les nazis du NPD) et à la France (l'ex-Fane et le Front national).

Stephan Lejeune et son équipe ont, en prenant les précautions évidentes nécessaires à leur sécurité, infiltré plusieurs groupes néo-fascistes, puis interrogé les idéologues et les militants, suivi les actions sur le terrain, filmé les réunions secrètes. Le travail est remarquable... et le bilan fait froid dans le dos ! Résultat de cette enquête : L'orchestre noir existe. L'extrême droite est organisée et structurée. Son idéologie est effrayante et sa puissance fait peur. Ce premier témoignage cinématographique, fouillé et touffu, est capital !

Francis Schall

## LA LUMIERE ET LA NUIT

A propos d'Omar Gatlato de Merzak Allouache, des Folles années du Twist de Mahmoud Zemmouri et de L'orchestre noir de Stephan Lejeune.

Une petite ville d'Algérie au cours des deux dernières années de la guerre, une banlieue de la capitale algérienne au milieu des années 70, et l'Europe des camps d'entraînement paramilitaires d'extrême droite sont les décors des trois films qui nous ont marqués ce mois-ci. Les protagonistes principaux de chacun d'eux sont des jeunes — de 15 à 35 ans environ — dont les itinéraires « initiatiques », hésitants ou radicaux, se font dans l'ombre de situations politiques mal comprises ou mal digérées. Chacun de ces films, qu'ils soient de fiction (Les folles années du Twist, Omar Gatlato) ou documentaire (L'orchestre noir) a, à son origine, une (en)quête menée par son auteur pour saisir une réalité historique et sociale complexe et dérangeante, parfois dangeureuse. Et, corollaire, chacun à une étape ou une autre de sa réalisation ou de sa diffusion a rencontré de grosses difficultés : incompréhension des autorités qui, par exemple, tentent de bloquer à plusieurs reprises le tournage du film de Mahmoud Zemmouri et, trois ans après qu'il soit terminé, n'ont toujours pas autorisé sa diffusion sur le territoire algérien ; difficultés de réunir les éléments du dossier brûlant de L'orchestre noir, résultat de recherches menées sur près de trois ans...

## Justice

Le 28 octobre 1982, à l'aide d'une arme à feu, Nicolas Bardelli (28 ans) a assassiné Wahid Hachichi (18 ans) qui s'appropriait, selon lui, à dérober l'auto-radio de sa BMW.

Les 10, 11 et 12 février prochains, ce meurtrier de 28 ans comparaitra librement devant la Cour d'assises de Lyon pour répondre de ce crime. La famille et les amis de Wahid Hachichi ont constitué une association (« Wahid association », 5bis, chemin des Echarmeaux 69120 Vaulx-en-Velin, tél. 78.79.29.64) qui s'est livrée à une contre-enquête. Celle-ci a mis en relief de nombreuses contradictions dans les P.V. de police (il s'avère notamment que le véhicule de Bardelli ne comportait pas d'auto-radio et qu'il n'y avait aucune trace d'effraction sur les portes de la BMW). Wahid Association a par ailleurs lancé une souscription nationale pour financer une campagne d'affichage destinée à interpeller l'opinion publique sur l'ensemble des crimes dits « sécuritaires » à l'occasion de ce procès.

Une centaine d'affiches (3 mètres x 4) ont d'ores et déjà été apposées sur des panneaux publicitaires du réseau Dauphin, malgré les pressions dont cette société a fait l'objet, et une affichette de 0,80 m x 0,6 a également été tirée à 5 000 exemplaires. Outre les frais considérables du procès, le coût extrêmement élevé de cette campagne nous conduit à inviter la communauté à y participer le plus largement possible :

- en adressant ses dons (individuels et/ou associatifs) à Wahi Association (CCP Lyon 906.06.H) ;
- en se procurant du matériel d'affichage auprès de l'association (5 bis, Chemin des Echarmeaux, 69120 Vaulx-en-Velin).

Depuis le mois de novembre

1985, une coordination justice a été constituée, qui sera appelée à connaître des incidents et crimes racistes et à étudier les moyens d'action appropriés (43.38.47.30 pour tous renseignements).

Espérons que les associations locales pourront rapidement, à l'image de l'action entreprise par Wahid Association et la Coordination Justice, harmoniser efficacement leur activité.

H. Ayad

## Référendum en Algérie

Le 16 janvier 1986, 11,5 millions d'Algériens se sont prononcés par référendum sur la nouvelle Charte nationale.

Le texte de la nouvelle Charte nationale mis en discussion depuis plusieurs mois, pour son « enrichissement », au sein des différents organismes politiques ou sociaux, est différent de l'ancienne Charte à la fois dans la forme et dans le fond.

En ce qui concerne la forme, le nouveau texte est écrit dans un style simple, sans fioriture, en un langage clair, compréhensible à tous. Sur le fond, tenant compte des expériences vécues, la nouvelle Charte reflète un pragmatisme résolu, sans référence à une idéologie doctrinaire et de ce fait, elle est « plus proche de la personnalité algérienne populaire ». Par ailleurs, le nouveau texte donne au patrimoine historique commun à tous les Algériens, une dimension plus réaliste allant de « Massinissa, l'Aguelid Amazigh à la République Algérienne Démocratique et Populaire ».

Enfin, la nouvelle Charte réaffirme l'Islam comme religion d'Etat, devant évoluer dans la

modernité contre « la stagnation intellectuelle », contre « le conformisme archaïque », et contre « l'intégrisme fantasmagorique et réactionnaire ».

S.K.

## L'Europe face au racisme

La commission d'enquête sur le racisme et le fascisme de la CEE, présidée par le député européen anglais Glyn Ford, a présenté son rapport le 15 janvier au parlement de Strasbourg.

Cette commission préconisait un certain nombre de recommandations telles la création d'un forum des migrants, des mesures plus concrètes sur l'école, le regroupement familial et l'instauration d'une année de l'antiracisme en Europe.

En ce qui concerne les immigrants, une phrase du rapport est à souligner : La commission recommande « d'appliquer au regroupement des familles d'immigrants, le principe du respect de la vie familiale et d'inviter les gouvernements des Etats membres à ne pas envisager de projets de rapatriements forcés d'immigrants. »

Sur le plan institutionnel, la commission d'enquête propose que soit « révisée et adaptée la législation nationale relative à la lutte contre l'extrémisme politique, le racisme et la discrimination raciale... ». Elle propose aussi la mise en place dans chaque pays « d'organes nationaux spécialisés en matière de relations inter-raciales... pour protéger les victimes et pour empêcher les manifestations de discriminations raciales. »

S.K.

# Association des Français d'Origine Algérienne

## élections du 16 mars 1986

L'Association des Français d'Origine Algérienne (A.F.O.A.) appelle toute la communauté maghrébine de nationalité française à s'inscrire sur les listes électorales et à voter massivement aux élections législatives et régionales de mars 1986.

Dans certaines circonscriptions, des candidats issus de notre communauté réclameront nos suffrages, ailleurs nous voterons pour les hommes et les femmes qui défendront les mêmes idéaux que nous : la démocratie, l'égalité des droits et la lutte contre toutes les discriminations. Parce que nous avons assez d'être les boucs émissaires d'hommes politiques haineux et sans scrupules, parce que nous avons assez qu'on assassine impunément nos enfants, parce que nous avons assez de subir toutes les discriminations (école, logement, emploi...), nous devons aujourd'hui prendre toutes nos responsabilités. Dans ce pays où notre existence est chaque jour plus menacée, nous devons agir en citoyens conscients de nos droits et de nos obligations. Pour notre dignité, pour nos enfants, nous devons nous défendre démocratiquement : en votant massivement pour les nôtres et ceux qui sont de notre côté et par là même, barrer la route à tous les xénophobes de tout poil qui accumulent des succès électoraux sur notre dos et qui banalisent par leurs discours tous les crimes racistes.



### BULLETIN D'ADHESION

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Profession : .....

déclare adhérer à l'A.F.O.A. à titre de membre actif et sympathisant :

Fait à .....

(date et signature)

**A.F.O.A.**  
**11, rue des Petites Ecuries**  
**75010 Paris.**

Toutes vos suggestions, tous vos commentaires et toutes vos critiques à propos de cette revue « Racines » sont les bienvenus. Pour cela, mais aussi pour tout renseignement, ou pour tout autre courrier, veuillez les envoyer, s'il vous plaît, à l'adresse suivante :

Association des Français d'Origine Algérienne  
Revue « Racines »  
11, rue des Petites Ecuries  
75010 Paris

## ABONNEMENT

NOM : ..... PRENOM : .....

RUE : .....

VILLE : ..... DEPARTEMENT : .....

Je souscris ..... abonnements pour 4 numéros par an au prix de 50 F l'abonnement.  
Renvoyez à « Racines Publications A.F.O.A., 11 rue des Petites Ecuries 75010 Paris.

En réponse aux félicitations que lui a adressées le Président de l'A.F.O.A. relatives à sa déclaration concernant les immigrés qui ne « doivent pas être l'objet d'un enjeu électoral indigne de la France », Monsieur Raymond Barre, ancien Premier ministre, lui a envoyé la lettre suivante :

*Monsieur le Président,*

*J'ai bien reçu votre lettre. Je vous remercie de m'avoir fait part de votre appréciation sur mes récentes déclarations concernant l'immigration. J'ai été sensible au soutien que vous m'avez manifesté à cette occasion.*

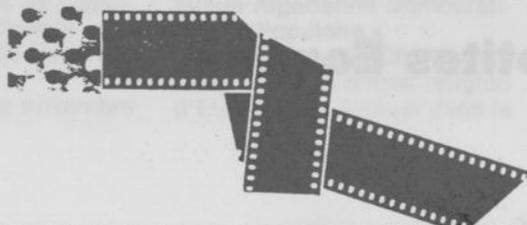
*Je crois utile de défendre les valeurs auxquelles je suis attaché, même si dans le contexte électoral, cela peut déranger. La tradition de notre démocratie ne s'accommode pas des positions excessives. Leur succès n'est dû qu'à l'exaspération de certains face à des difficultés dont personne, d'ailleurs, ne méconnaît l'existence. Il convient de remédier à celles-ci, avec toute la volonté politique nécessaire, sans pour autant renier les principes humanistes qui fondent notre société.*

*Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.*

Raymond Barre

## NEWS

- Du 8 au 16 mars, au Centre Georges Pompidou, se déroule le 8<sup>e</sup> Festival du Réel (films ethnographiques et sociologiques). Souvent révélateur de films passionnants, voir L'orchestre noir l'année dernière... Nous en reparlerons !
- A l'occasion du Nouvel An iranien le cinéma Utopia Champollion - 9, rue Champollion Paris 05 - organise, du 19 mars au 2 avril, le « 2<sup>e</sup> Festival du Cinéma Iranien ». Vingt ans de cinéma pour mieux comprendre un pays chaque jour sous les feux de l'actualité...
- On retrouvera bientôt Souad Amidou dans Pays de rêve dont Gilles Atlan vient de commencer le tournage ; et son père dans la mémoire tatouée que Ridha Behi termine en Tunisie. Autres films à venir, Le radeau de la méduse signé Iradj Azimi et surtout La dernière image, saga coloniale dramatique que Mohamed Lakhdar Hamina situe en Algérie en 1939-40 ; à son générique, Michel Boujenah, cité aux Césars 86, et partenaire de Richard Anconina dans le futur Levy et Goliath de Gérard Oury.



# ALGORITHMME-RACINES

## Le projet télématique de l'AFOA

Le projet de serveur « Algorithme-Racines », système d'information et de dialogue au service du public est né des constatations suivantes :

- avril 1985 : 700 000 minitels ont été distribués en France.

- le succès de ce nouveau mode de communication (le réseau TRANSPAC s'est effondré sous le nombre des appels au cours de l'été dernier) laisse présager la place qu'il occupera dans un très proche avenir dans la vie de tous les jours.

Tel que je l'ai conçu, non seulement ce système nous permettra d'accéder à toutes les banques de données, nationales et étrangères, mais il permettra également à nos abonnés d'utiliser ces services par l'intermédiaire de l'ALGORITHMME-RACINES, il réunira un ensemble de prestations (formation, assistance, actualité...) qui doivent en faire un outil exceptionnel au service de la communauté des français d'origine algérienne et, en même temps, un lieu de rencontre et d'échange entre tous ses membres.

ALGORITHMME-RACINES sera accessible à partir d'un simple terminal personnel, MINITEL ou micro-ordinateur, par l'intermédiaire du réseau téléphonique qui mettra l'utilisateur en liaison avec les mémoires de l'ordinateur. Une fois connecté, l'utilisateur aura le

choix entre plusieurs options :

- rubrique messagerie :

\* lire ou déposer un message (avec faculté de le rendre confidentiel) ;

\* dialoguer en temps réel ou en différé avec un responsable de l'AFOA ou un journaliste de Racines ;

\* participer à un forum thématique avec plusieurs intervenants télématiques.

- rubrique informations :

\* lecture de RACINES

\* activités communautaires (théâtre, films, conférences, manifestations diverses...)

\* conseil maquette, journaux (Chantal A.)

- rubrique ventes/échanges

- rubrique offre/demande d'emploi

- rubrique jeux (mots croisés, échecs...)

Pour leur permettre d'accéder à certains services, l'association pourra attribuer aux adhérents un mot de passe confidentiel qu'ils créeront et modifieront eux-mêmes, à volonté, en échange d'une cotisation distincte de la cotisation normale à l'AFOA (100 francs pour 10 heures d'utilisation de services spéciaux par exemple).

Le serveur s'assurera ainsi préalablement de l'identité de l'utilisateur qui

pourra interroger ALGORITHMME-RACINES à n'importe quelle heure et de n'importe quel endroit géographique, à un tarif avantageux.

L'AFOA pourrait également louer l'installation à d'autres associations, selon un calendrier horaire qui reste à définir. ALGORITHMME-RACINES pourrait ainsi, sur la seule base de ces redevances, devenir une source de financement considérable dont les autres activités de l'AFOA pourraient bénéficier.

ALGORITHMME constitue un pari ambitieux sur l'avenir de l'information télématique au sein de notre communauté et symbolisera en même temps notre volonté politique de la doter de moyens d'information modernes et performants, en rupture totale avec l'image d'assistés sociaux qui est attachée à ses membres.

Hashemi Ayad

N.B. : « ALGORITHMME » (principe mathématique à la base de toute l'informatique moderne), est en réalité la prononciation occidentale de AL KHREZMI, nom d'un célèbre médecin arabe qui a découvert et mis au point cette suite de raisonnements logiques permettant de résoudre certains problèmes.

### Condoléances

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de M. ALLEL SADOUN, ancien président de l'AFOA, survenu le 15 février 1986, à Puteaux.

A Mme Sadoun, à sa fille et à tous les membres de la famille, le président et le bureau de l'AFOA adressent leurs condoléances les plus émues.

*Nous informons nos lecteurs que les photos utilisées dans Racines nous ont été gracieusement prêtées par l'agence Sans Frontières.*

*Nous leur souhaitons bonne chance pour le lancement de BARAKA, disponible en kiosque dès le 13 mars.*

